

Communiqué de presse – Berne, le 6 mars 2024

Rapport annuel 2023: ReMed est un pilier de la santé des médecins

L'année dernière, ReMed, le réseau de soutien propre aux médecins a reçu 259 demandes, c'est ce qu'indique le rapport annuel 2023 publié ce jour. La demande ne cesse de croître et le nombre de prises de contact a même été multiplié par plus de six depuis l'introduction du programme.

Les médecins s'engagent sans relâche pour la santé de leurs patients. Il est donc essentiel qu'ils ne négligent pas la leur. Le réseau ReMed offre un soutien spécifique aux médecins en situation de crise en leur transmettant ses connaissances et ses expériences en faveur de la prévention et de la promotion de la santé. ReMed vise la santé des médecins afin qu'ils préservent leur capacité fonctionnelle et puissent garantir la sécurité des patients et la qualité élevée des soins.

La demande ne cesse de croître

En 2023, ReMed a été sollicité 259 fois. Ce chiffre a même été multiplié par plus de six depuis l'introduction du programme il y a 15 ans. Le principal motif évoqué est le stress au travail, suivi de près par des problèmes tels que l'épuisement professionnel, l'anxiété, le manque de confiance en soi et la dépression. Sur l'ensemble des prises de contact, 170 demandes provenaient de Suisse alémanique, 86 de Suisse romande et 3 du Tessin. Deux tiers venaient de femmes et un tiers d'hommes. La moyenne d'âge des personnes cherchant du soutien est de 40,4 ans.

Premières consultations et réseau - le cœur de l'offre de ReMed

Les médecins concernés peuvent demander soutien et conseil en appelant la ligne d'assistance 24h/24 (0800 0 73633) ou en remplissant le formulaire de contact en ligne. Un médecin expérimenté de l'équipe de conseillers répond dans les 72 heures à chaque demande et discute de la situation avec la personne concernée. Pour la suite de la prise en charge, ReMed met la personne concernée en contact avec des spécialistes qui figurent dans les offres régionales ou hors région. Une analyse de la situation est effectuée lors de l'entretien avec la personne qui cherche du soutien. Les mesures supplémentaires à prendre sont définies et décidées en commun.

ReMed - confidentialité et responsabilité individuelle

L'offre ReMed est basée sur la confidentialité et la responsabilité individuelle de chaque médecin. ReMed intervient uniquement si la personne concernée y consent explicitement. ReMed n'est pas un organe de surveillance et n'a pas de compétences d'investigation ni de sanction. ReMed se concentre sur la santé des médecins et plus particulièrement sur la prévention et les risques spécifiques à la profession. ReMed est soutenu par la Fédération des médecins suisses (FMH), mais sa mise en œuvre opérationnelle se fait en dehors des structures de la FMH. ReMed agit dans le respect des dispositions légales et base sa démarche sur le Code de déontologie de la FMH

ReMed continue d'étendre son réseau de premiers répondants

En 2023, ReMed a poursuivi le développement d'un solide réseau de collègues pour assurer le coaching, le conseil et le traitement des personnes en quête de soutien dans toute la Suisse. Le nombre total de premiers répondants de ReMed s'élève désormais à 13 personnes.

Informations complémentaires

<https://remed.fmh.ch>

Renseignements

Division Politique & communication de la FMH

Tél. 031 / 359 11 50, courriel : kommunikation@fmh.ch

La FMH est l'association professionnelle des médecins suisses. Elle représente plus de 44 000 membres et fédère près de 90 organisations médicales. Elle s'attache à ce que tous les patients puissent bénéficier d'un accès à une médecine de qualité élevée dans le cadre d'un financement durable.